



On ne lâche rien !



Christian PONS
Président de l'UNAF

Substances chimiques dangereuses

Les délais de contrôle de la Commission européenne concernant notamment les produits phytosanitaires sont trop longs et même exagérés. Dès que les entreprises de-

mandent une autorisation temporaire pour de nouvelles préparations, elles peuvent les utiliser tant que la Commission n'a pas rendu son avis. Or, si le délai légal de réponse est censé être de trois mois, « il a fallu en moyenne 14,5 mois, et dans certains cas plusieurs années, à la Commission pour le faire », déplore la médiatrice européenne dans un rapport publié lundi 21 octobre 2024.

Selon elle, ces contrôles sont beaucoup trop lents et, au terme de son enquête, elle somme la Commission de réagir plus vite et au plus vite.

Ce rapport montre également la nécessité de mieux évaluer et restreindre les substances chimiques dangereuses. Selon l'Agence européenne pour l'environnement, plus de 70 % des substances ont été insuffisamment évaluées.

A croire que les intérêts économiques de l'industrie chimique, un sacré lobby, ont plus d'importance que la santé humaine et animale. Mais il ne faut rien lâcher !

COP 16 sur la biodiversité en Colombie

La 16^e Conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique s'est tenue à Cali, en Colombie, du 21 octobre au 1^{er} novembre 2024. Elle a débuté par un appel à « faire la paix avec la nature ». La COP devrait être l'occasion unique de faire vraiment avancer la lutte contre l'effondrement de la biodiversité au niveau mondial, et il y a urgence car cet effondrement s'amplifie année après année.

Or, malgré ces belles perspectives, il se trame une nouvelle déviance scandaleuse qui autoriserait à détruire le vivant par le versement d'un crédit biodiversité. Les promoteurs de ces crédits biodiversité jurent que donner une valeur monétaire aux écosystèmes permettrait de mieux les protéger. En un mot, cela signifie qu'on pourrait détruire un écosystème et en « construire » un nouveau ailleurs, en compensation... C'est être plus que naïf de penser que l'on peut détruire et remplacer un écosystème existant... ou pervers.

Un être vivant, un paysage, un écosystème possèdent pourtant et avant tout une valeur morale inestimable qui est irremplaçable, mais surtout pas une valeur économique. Détruire un village, une forêt, un bocage,

une espèce animale et le compenser en l'installant ou en le recréant dans un autre lieu n'a aucun sens ! Imaginez un instant de détruire le château de Versailles ou la tour Eiffel et d'en construire une réplique plus loin... Tout ceci pour faciliter, à des fins mercantiles, la destruction du vivant, dont nous faisons pourtant partis ! Quelle hérésie et quel mensonge ! Là aussi, il ne nous faut rien lâcher !

Proposition de loi frelon

Le dernier entretien avec Michel Masset, sénateur du Lot-et-Garonne à l'origine de la proposition de loi, date du 18 octobre 2024 et concernait les prochaines étapes de la présentation de la « loi frelon asiatique ».

Cette proposition de loi, votée à l'unanimité au Sénat au mois d'avril 2024, devait être soumise à l'Assemblée nationale le 19 juin 2024. Cependant, en raison de la dissolution annoncée par le Président de la République, son examen avait été suspendu.

Malgré ces contretemps, M. Masset, fidèle à son engagement, n'a rien lâché. Au cours des derniers mois, il a multiplié les efforts et vient de rencontrer Mme Sandrine Le Feur, députée et présidente de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire. Celle-ci lui a assuré de son soutien et lui a indiqué qu'elle soutiendrait cette loi, telle qu'elle avait été adoptée par le Sénat.

Une rencontre avec le Premier Ministre Michel Barnier est également prévue prochainement afin de désigner le ministre chargé du dossier.

Nous connaissons bien la détermination de Michel Masset à faire aboutir cette loi auprès des députés et nous l'en remercions. De son côté, par l'entremise de son Comité de soutien des élus aux abeilles et à l'apiculture, l'UNAF continue de sensibiliser régulièrement les députés et sénateurs sur la situation alarmante de l'apiculture. A ce jour, une large majorité d'entre eux est favorable à l'adoption de cette loi tant attendue. Nous vous tiendrons régulièrement informés des avancées concrètes de ce dossier. Restons mobilisés ! Nous ne lâchons rien !

Dans de nombreuses régions, le frelon asiatique continue d'exercer sa terrible prédation sur nos ruchers.

Il est souvent très difficile de les protéger et c'est un vrai cauchemar de voir les abeilles ainsi agressées.

Mais ne nous décourageons pas !

